

**TIRAGE AU SORT DE TERRAINS DE VILLÉGIATURE 2018**

Nom du tirage : Rivière York – Secteur 2

Code de tirage : TE1103

Nombre de terrains : 5

**Proximité du plan d'eau**

Riverains	0
Semi riverains	0
Non riverains	5

**Type d'attribution**

Location	X
Vente	

**DESCRIPTION DES TERRAINS****Localisation**

Région administrative : 11

MRC : Côte-de-Gaspé

T.-N.-O. : Rivière-Saint-Jean

Canton : Larocque

Zone d'exploitation contrôlée (ZEC) : S.O.

Feuillet cartographique (BDTQ 1/20 000) : 22A15-200-0101

**Accès**

Trajet : À partir de Gaspé, prendre la route 198 en direction de Murdochville. Se situe au Km 92.

Accessibilité/Moyen de transport : Automobile.

**Caractéristiques physiques du plan d'eau**

Superficie (ha) : S.O.

Longueur (m) : S.O.

Largeur (m) : S.O.

**Caractéristiques fauniques**

Zone de chasse : 01 – Carte générale des zones de chasse

Principales espèces pêchées : S.O.

**Terrain**

Dimension (m) x (m) : 50 m x 80 m

Superficie (m<sup>2</sup>) : de 4 000 m<sup>2</sup> à 4 415 m<sup>2</sup>

Infrastructures disponibles : Aucune

Arpentage/Lotissement : Non exigé

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Le locataire d'une terre à des fins de villégiature ne peut y construire ou y installer qu'une seule habitation. Il peut cependant y ériger des dépendances comme un garage, une remise ou un cabanon.
- Le locataire ne peut aménager qu'une seule voie d'accès à l'habitation sur la terre louée. L'emprise de cette voie d'accès, construite aux frais du locataire ne peut avoir plus de 6 m de largeur.
- Les chemins d'accès à partir du chemin principal devront être construits aux frais du locataire, dans certain cas.
- En vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, la MRC ou la municipalité peut exiger, lors de la demande d'un permis de construction, « une étude de caractérisation du site et du terrain naturel » réalisée par une personne membre d'un ordre professionnel.
- Pour des informations générales sur la location et la vente d'emplacement de villégiature, visitez le [www.mern.gouv.qc.ca/territoire/location-terrains-droits](http://www.mern.gouv.qc.ca/territoire/location-terrains-droits)
- Les activités sur les terres du domaine de l'État sont nombreuses et doivent être exercées en tout respect des droits légitimes des autres utilisateurs. Dans cet esprit de cohabitation harmonieuse et respectueuse, prenez note que, dans certaines régions du Québec, les terres du domaine de l'État sont susceptibles d'être fréquentées par des membres de communautés autochtones reconnues par le gouvernement du Québec à des fins d'activités alimentaires, rituelles ou sociales.

## COÛTS PAR TERRAIN

### Terrain offert en Location

Le loyer et les frais devront être payés en totalité en argent comptant ou par chèque lors de la séance d'attribution des terrains. Le bail est signé le jour de la séance d'attribution et il entre en vigueur le premier jour du mois suivant. Le loyer sera ajusté à chaque année conformément à la réglementation en vigueur.

No de terrain	Superficie (M <sup>2</sup> )	Loyer annuel	Frais d'ouverture de dossier*	Frais d'administration*	Frais de mise en valeur *	TOTAL*
1	4 415	291	127,62	387,47	899,10	1705,19
2	4 000	291	127,62	387,47	899,10	1705,19
3	4 000	291	127,62	387,47	899,10	1705,19
4	4 000	291	127,62	387,47	899,10	1705,19
5	4 000	291	127,62	387,47	899,10	1705,19

\* Les montants incluent la TPS et TVQ.

## COORDONNÉES UTILES

### Information sur ce tirage au sort

*(Terrain, loyer, attribution, conditions de location)*

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles  
Direction régionale de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine  
195, boulevard Perron Est  
Caplan (Québec) G0C 1H0  
Téléphone : 418 388-2125  
Courriel : [directionregionale11@mern.gouv.qc.ca](mailto:directionregionale11@mern.gouv.qc.ca)  
Site Internet : [www.mern.gouv.qc.ca](http://www.mern.gouv.qc.ca)

### Travaux sur les terres du domaine de l'État

*(Permis de coupe de bois, de construction ou d'aménagement d'un chemin d'accès au terrain)*

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
Unité de gestion de la Baie-des-Chaleurs  
195, boulevard Perron Est  
Caplan (Québec) G0C 1H0  
Téléphone : 418 388-2125  
Courriel : [gaspesie-iles-de-la-madeleine@mffp.gouv.qc.ca](mailto:gaspesie-iles-de-la-madeleine@mffp.gouv.qc.ca)

**Activités fauniques**

Service à la clientèle du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Ligne sans frais : 1 844 523-6738

Courriel : [services.clientele@mffp.gouv.qc.ca](mailto:services.clientele@mffp.gouv.qc.ca)

Site Internet : [www.mffp.gouv.qc.ca/le-ministere/service-clientele](http://www.mffp.gouv.qc.ca/le-ministere/service-clientele)

Information réglementaire sur la chasse, la pêche et le piégeage

Ligne sans frais : 1 877 346-6763

**Permis de construction**

MRC Côte-de-Gaspé

298-A, boulevard York Sud

Gaspé (Québec) G4X 2L6

Téléphone : 418 368-8181

Site Internet : <http://www.cotedegaspe.ca/>

**Information géographique**

*(Cartographie topographique et thématique, photographie aérienne, imagerie satellite)*

MERN - Géoboutique Québec

Téléphone : 1 866 226-0977

Courriel : [geoboutique@mern.gouv.qc.ca](mailto:geoboutique@mern.gouv.qc.ca)

Site web : [geoboutique.mern.gouv.qc.ca](http://geoboutique.mern.gouv.qc.ca)